



Procès-verbal

École élémentaire publique Trilles des Bois

Conseil École 2022-2023

Procès-verbal de la 3^{ème} séance

Ottawa, le 13 décembre 2022, 19 h 00

Procès-verbal de la 3^{ème} séance ordinaire du conseil école (CE) de l'École élémentaire publique Trilles des Bois à Ottawa le 13 décembre 2022 de 19 h 00 à 20 h 30 en présentiel dans le local 30 de l'édifice principal et en virtuel via *Google Meet*.

Sont présents :

- Michelle Morra, présidente
- Carolyn Lecorre, trésorière
- Gabrielle Bolduc, secrétaire
- Shelley Guilfoyle, membre
- Eugénie Waters, membre, comité de la cour d'école
- Suyin Lee, membre de la communauté
- Julie Chiasson, membre du personnel enseignant
- Ginette Rainville, directrice
- Marie-Claude Sheedy McLellan, vice-présidente

Sont absents :

- Henrik Vierula, membre

1. Chant d'ouverture

La séance est ouverte à 19 h 00. Mme Michelle Morra souhaite la bienvenue et Mme Julie Chiasson mène l'assemblée dans **(Julie, pouvez-vous SVP décrire votre chant/mot de bienvenue?)**.

2. Adoption de l'ordre du jour et du procès-verbal du mois de novembre

2.1. La présidente donne lecture de l'ordre du jour figurant dans l'avis de convocation. L'adoption de l'ordre du jour est proposée par **[NOM]**, appuyé par **[NOM]** ; l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.



Procès-verbal

2.2. L'adoption du procès-verbal de la dernière rencontre avec modification est proposée par [NOM], appuyé par [NOM]; le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

Les modifications sont les suivantes:

2.2.1. Au premier paragraphe, la correction de la date de la rencontre «le 21 novembre 2022 » et non « le 21 novembre octobre 2022»

3. Mot de la direction

Mme Rainville partage une mise à jour sur les avancements depuis la deuxième rencontre du mois de novembre.

3.1. Salles de bain / Hygiène des mains

Mme Rainville adresse les inquiétudes exprimées par plusieurs parents après la foire d'hiver au sujet de l'entretien des salles de bain. Notamment :

3.1.1. Le manque de savon à main (ou savon hors de portée des enfants) :

Mme Rainville explique la raison derrière les pompes à savons vides (le savon qui se retrouve souvent par terre est dangereux pour les élèves) et confirme que son équipe a fait des suivis auprès du service de conciergerie pour améliorer l'accès au savon sécuritaire.

Une suggestion est faite d'ajouter des points de vérification à l'horaire de conciergerie pour assurer une meilleure hygiène des mains des élèves.

3.1.2. Une porte manquante : Mme Rainville confirme que la porte a été remplacée

3.1.3. Demande pour un évier de classe en MJE : Les travaux ont été reportés à l'été 2023.

3.2. Intercoms

Mme Rainville confirme que la demande de réparation des interphones de l'école a été déposée au conseil. Elle note aussi que les téléphones de salle de classes fonctionnent.

3.3. Repas chauds

Les repas chauds n'ont pas commencé le 2 décembre, tel que prévu. Mme Rainville avisera le CE lorsque l'initiative sera déployée.

3.4. Vérification d'antécédent judiciaire

Un correctif sera apporté aux consignes précédemment partagées avec les parents : les parents qui adoptent un rôle de spectateur, ne sont pas tenus d'avoir une vérification d'antécédents judiciaires.

4. Retour sur la foire d'hiver

Mme Morra souligne la participation et la générosité des parents à la foire d'hiver cette année. Elle remercie spécialement le Comité Doigts Agiles et le Comité d'organisation pour leurs efforts. Elle partage aussi un souhait que plus de parents s'impliquent au niveau de l'organisation des activités à venir.

5. Mot de la trésorière



Procès-verbal

Mme Lecorre présente le budget à jour du CE et confirme que la foire d'hiver a amassé un total de 11 067,35\$.

Le CE passe une proposition qui approuve les demandes de financement suivantes:

- 5.1. 180\$ pour les fruits pour la Michaëlie et pour la Fête du Grand Nicolas
- 5.2. 4000\$ pour l'achat et réparation d'instruments de musique
- 5.3. 3600\$ pour 2 événements francophones (marionnettes et spectacle Les Rats d'Swompe)
- 5.4. 1000\$ pour le comité des Doigts agiles

6. Invitée spéciale

Mme Lucie Houle, parent fondateur de Trille des bois, se présente au CE. Elle partage ses observations, son expérience et met l'emphase sur les fondements et raison d'être de l'école, depuis ses débuts tant que projet pilote. Elle encourage le CE et parents présents à considérer l'approche pédagogique Waldorf davantage lors des décisions à venir.

Le CE souligne l'importance de promouvoir l'approche Waldorf au sein des nouveaux parents, pour cheminer dans l'inclusivité et la diversité de la communauté scolaire grandissante.

7. Date et lieu de la prochaine séance

La prochaine séance du CE aura lieu le mardi 16 janvier 2023 à 19 heures, dans le 30 de l'édifice principal. La présence en virtuelle sera fait possible par *Google Meet*.

8. Clôture de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé à 20 h 30 par Mme Morra et appuyée par [NOM] que la séance soit levée.

Merci